

Ecrit par le 26 novembre 2024

Semaine de l'environnement, un final à la ferme de la Barthelasse



La Semaine de l'environnement a eu lieu à Avignon du 5 au 10 avril. Reportée en respect des consignes sanitaires, la journée de clôture aura lieu samedi 12 juin en plein-air sur l'île de la Barthelasse.

Événement national qui a pour volonté d'aller à la rencontre du public, cette semaine ambitionne de mobiliser et sensibiliser autour des problématiques environnementales et sociétales actuelles. Initié par le [réseau Grappe](#) au niveau national, le projet est porté à Avignon par l'association d'éducation populaire [Latitudes](#), en partenariat avec des associations du territoire.

C'est donc le samedi 12 juin qu'aura lieu le final de la semaine de l'Environnement sur l'île de la Barthelasse, à la '[ferme agricole](#) [Surikat & Co](#). Au programme de cette journée : 11h - vélorution

Ecrit par le 26 novembre 2024

(du centre à la Barthelasse) ; 12h - pique-nique zéro déchet ; 13h30 - ateliers pour petits et grands et visite de la ferme ; 16h30 - discussion-débat avec la [Machine emotive](#) ; 17h30 - initiation et concert batucada. Retrouvez-y Surikat & Co, les P'tits débrouillards, [la Maison en carton](#), [Eco'Lab Environnement](#), [Roulons à vélo](#), et bien d'autres. Inscription demandée sur [HelloAsso](#). Plus d'informations et d'actualités sur [Facebook](#) et [Instagram](#).

L.M.

Les 'B-canes' : une seconde vie aux fauteuils roulants



Le fonds de dotation [APS solidarité](#) remet gratuitement en circulation des fauteuils roulants

Ecrit par le 26 novembre 2024

revalorisés, appelés les 'B-canes', par 10 salariés en insertion professionnelle à Châteaurenard. Une démarche du territoire qui favorise l'inclusion sociale et l'accès à tout pour tous.

Inclusion sociale et économie circulaire

L'économie circulaire est l'un des piliers de cette initiative. Valoriser des fauteuils usés par la vie en leur donnant un second souffle permet la réutilisation des matériaux et évite ainsi de jeter les fauteuils qui, dans le pire des scénarios, termineront leur voyage hors des sentiers du recyclage. La démarche, en plus de soigner la planète, permet à des salariés en situation d'insertion professionnelle d'être intégrés à un groupe et d'exercer une activité à part entière. « Le reconditionnement des fauteuils roulants est réalisé par le chantier d'insertion dédié au projet porté par l'association ATOL », explique Nathalie Sadowski, chargée de mission au sein d'APS solidarité. Notre objectif est de sortir les personnes vulnérables de leur isolement et promouvoir un usage temporaire des B-canes : fauteuil un jour, pas fauteuil toujours. »

Des acteurs engagés

Le reconditionnement des fauteuils est financé par le mécénat : grâce à la contribution d'Intermarché Pernes-les-fontaines, 11 fauteuils roulants ont été revalorisés. A Pernes-les-Fontaines, ces 'B-canes' sont gratuitement mises à disposition du CCAS (Centre communal d'action sociale), de l'épicerie solidaire Anatoth, de la médiathèque, de la bricothèque, de l'office du tourisme... Mais aussi du collègue Simone Veil à Châteaurenard pour deux initiatives au cœur du Paraflam'tour, un carrefour pour sensibiliser au handicap.

'Recycl handy' lauréat

Et comme toute initiative noble mérite distinction, les collégiens de Simone Veil qui réalisent des accessoires pour fauteuils roulants dans le cadre du dispositif [Entreprendre pour Apprendre PACA](#), viennent de décrocher le prix 'Solidarité'. Les élèves ont, des mois durant, testé l'entrepreneuriat en confectionnant des sacs, des vides-poches, des coussins pour béquilles... « Des accessoires particulièrement pertinents et utiles car ils répondent aux besoins exprimés par les utilisateurs des fauteuils: ils ont besoin de sac pour leurs courses, leurs clés ou leur bouteille d'oxygène. » Le collègue Paul Gauthier à Cavaillon a, pour sa part, remporté le prix 'Créativité' avec son projet de création de [lampes écologiques en bambou](#).

Ecrit par le 26 novembre 2024



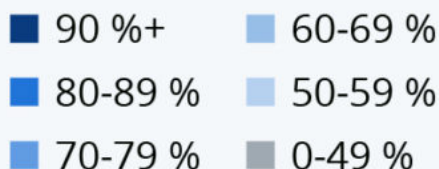
Les collégiens ont confectionné un éventail d'objets pratiques. Photo: collègue Simone Veil Châteaurenard

Où fait-il bon se baigner en Europe ?

Ecrit par le 26 novembre 2024

Où fait-il bon se baigner en Europe ?

Part des sites dont la qualité des eaux de baignade est classée comme "excellente" en 2020 *

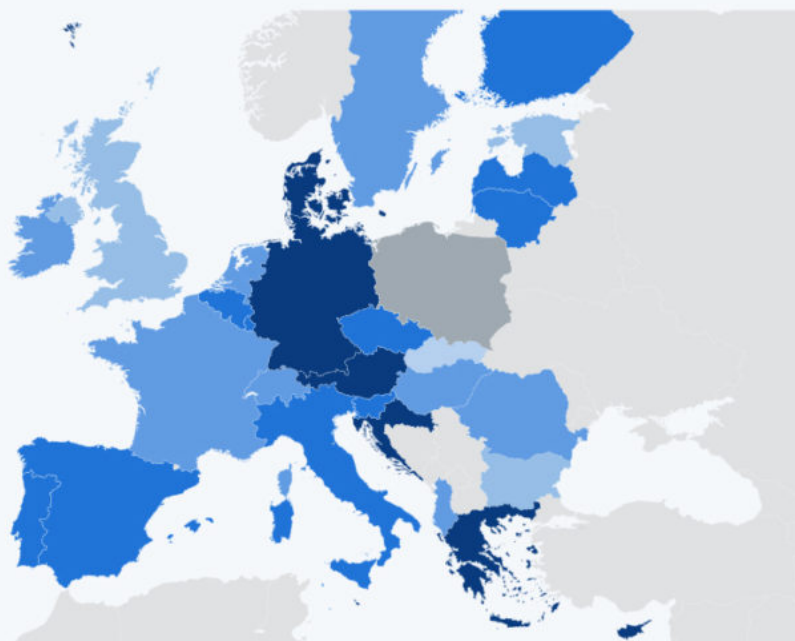


Meilleurs

99,1 % Chypre
98,5 % Autriche
97,7 % Grèce

Pires

21,6 % Pologne
56,3 % Slovaquie
60,4 % Bulgarie



* Pologne et Royaume-Uni : données de 2019

(plus de 70 % des sites de ces 2 pays n'ont pas pu être évalués en 2020).

Base : 22 276 sites de baignade recensés en Europe.

Source : Agence européenne de l'environnement



statista

L'été est là et les vacances approchent à grand pas. La baignade est une activité de loisir extrêmement populaire durant la période estivale. Chaque année, l'[Agence européenne pour l'environnement](#) publie son évaluation de la qualité sanitaire et environnementale des eaux de baignade dans les pays européens.

En France, environ 78 % des sites présentent une [qualité des eaux de baignade](#) jugée « excellente » en

Écrit par le 26 novembre 2024

2020, soit un score correct bien que légèrement inférieur à la moyenne européenne (83 %). Près de 18 % des sites restants présentent une qualité au minimum « suffisante » et 2 % des sites étaient classés « mauvais ». Dans les pays voisins, la proportion de sites de qualité « excellente » varie de 66 % au Royaume-Uni (données de 2019) à 89 % en Espagne et en Italie.

Bien que le résultat semble particulièrement mauvais pour la Pologne, il est important de noter qu'un grand nombre de sites de baignade n'ont pas pu être évalués ces dernières années dans le pays (manque d'échantillons), d'où l'obtention d'une part relativement faible de sites de qualité « excellente ».

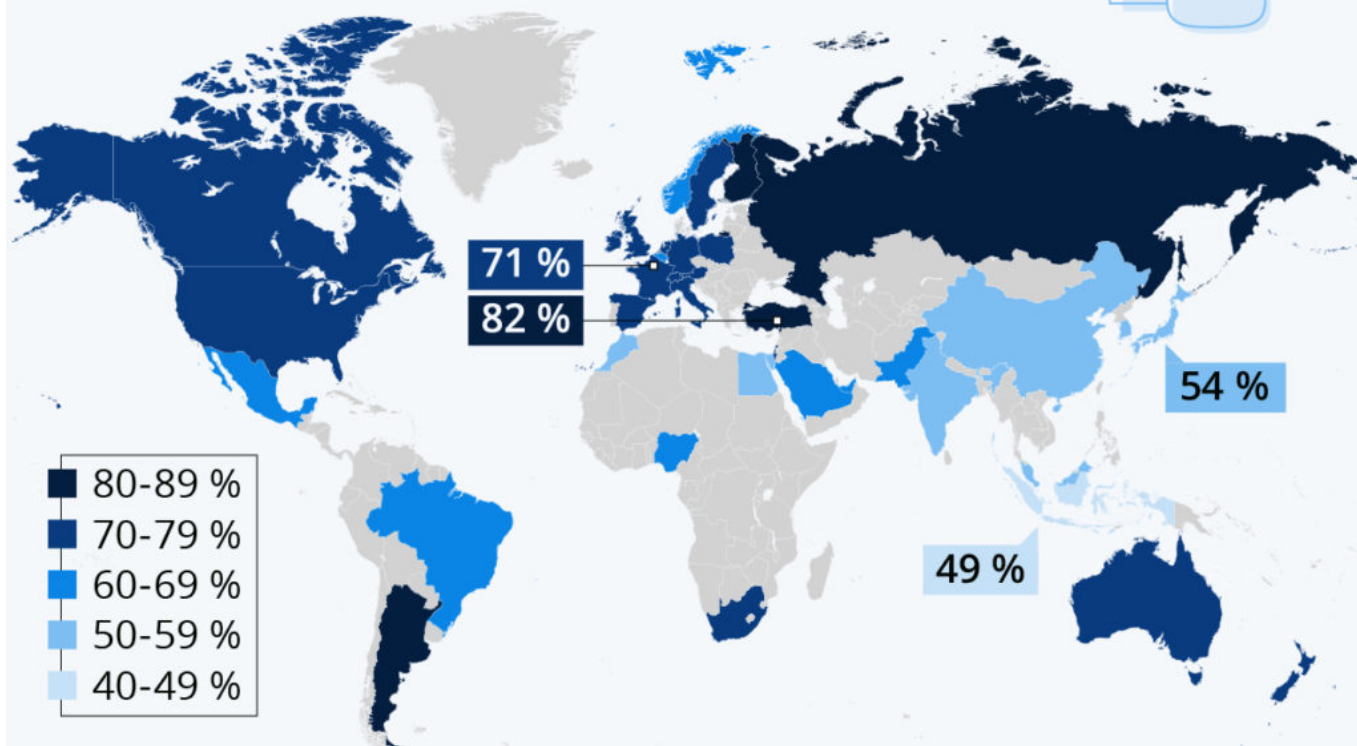
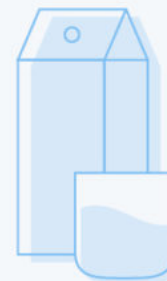
De Tristant Gaudiaut pour [Statista](#)

Quel est le lait le plus écologique ?

Écrit par le 26 novembre 2024

The Milky World

Part des répondants consommant régulièrement des produits laitiers



Base : entre 1 000 et 5 000 répondants (18-64 ans) par pays.
Données issues de trois vagues d'enquête entre février 2020 et mars 2021.
Source : Statista Global Consumer Survey



Aujourd'hui, c'est la journée mondiale du lait. Retour sur les niveaux de consommation par pays ainsi que sur l'impact environnemental pour produire 1 litre de lait.

La Journée mondiale du lait, qui a lieu le 1er juin depuis 2001, fait partie des nombreuses journées initiées par les Nations Unies, en l'occurrence par la FAO (Organisation des Nations Unies pour

Écrit par le 26 novembre 2024

l'alimentation et l'agriculture). Son but initial était de promouvoir la consommation de lait au niveau international.

Au vu de notre graphique, issu des données du [Global Consumer Survey de Statista](#), on peut se demander si une telle promotion est encore nécessaire : dans la quasi-totalité des 38 pays indiqués sur notre carte du monde, la majorité de la population consomme en effet régulièrement des [produits laitiers](#) (lait, yaourt, fromage, etc.). Dans l'Hexagone, ce sont 71 % des personnes interrogées.

Si les produits laitiers sont une source de protéines et de [vitamines](#), ses vertus sont aussi régulièrement remises en question. L'adage veut que boire du lait renforce nos os, car il contient du calcium et protège contre l'ostéoporose. Mais si les produits laitiers sont une importante source de calcium, ils ne sont de loin pas la seule. Et contre l'ostéoporose, l'apport d'autres vitamines - notamment la vitamine D et K - jouent un rôle décisif tout comme l'exercice physique.

Le lait peut également être vu de manière critique du point de vue du bien-être animal, les vaches modernes étant devenues de véritables machines à lait. Si une vache laitière produisait 3395 litres de lait par an en 1960, ce chiffre atteignait les 8500 litres en 2020.

Impact du lait de vache

Quel est le [lait](#) (animal ou végétal) le plus 'écologique' ? Une production alimentaire écologique dépend de nombreux facteurs environnementaux tels que la consommation d'eau, l'exploitation des terres ou encore les émissions de CO2 qu'elle provoque.

Notre graphique Statista se base sur des données du [Science Magazine via le New York Times](#) pour comparer l'empreinte écologique de différents types de lait. Sans grande surprise, le lait de vache se révèle être le 'plus gros pollueur' parmi les différentes formes de lait examinées, aussi bien en matière d'émissions de dioxyde de carbone que de consommation d'eau. L'énorme consommation de 628 litres d'eau pour un litre de lait produit est en effet sans égale.

Même le lait végétal le plus gourmand en eau, le lait d'amande, n'atteint que 60 % de ce niveau de consommation, alors que le lait de riz cause moins de 40 % des émissions de CO2 générées par le lait de vache. En revanche, le lait de soja et le lait d'avoine ne nécessitent qu'une fraction de l'eau utilisée pour la production du lait de vache.

Il existe toutefois - outre le type de lait - un autre facteur non négligeable dans la détermination de l'impact environnemental : le type de production. Une [étude](#) de l'université de Cambridge a par exemple montré que l'on pouvait réduire significativement l'empreinte carbone du [lait de vache](#) en passant à un élevage durable basé sur le pâturage.

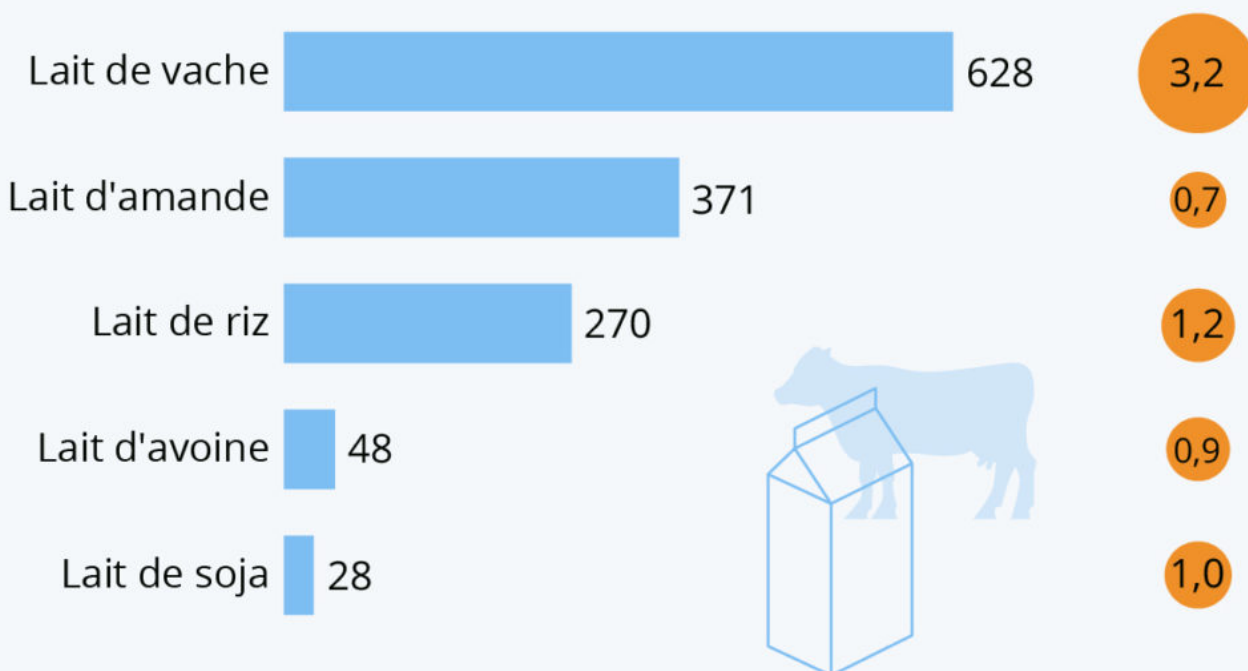
De Claire Jenik pour [Statista](#)

Écrit par le 26 novembre 2024

Quel est le lait (végétal ou animal) le plus écologique ?

Impact environnemental de différents types de lait par litre

■ Consommation d'eau (en litre) ● Émissions de CO₂ (en kg)



Source : Science via The New York Times



Écrit par le 26 novembre 2024

Les entreprises qui génèrent le plus de déchets plastiques à usage unique

Ecrit par le 26 novembre 2024

Les plus gros producteurs de plastiques à usage unique

Entreprises contribuant le plus à la production de déchets plastiques à usage unique en 2019 (en millions de tonnes)



Source : The Plastic Waste Makers Index - Minderoo Foundation



statista

Écrit par le 26 novembre 2024

Un [nouveau rapport](#) publié par la Fondation Minderoo révèle que vingt entreprises sont responsables de plus de la moitié de la production mondiale de déchets plastiques à usage unique. Toujours selon cette étude, plus de 130 millions de tonnes de déchets plastiques non réutilisables ont été générés dans le monde en 2019 et il est estimé qu'environ 19 % de ces déchets sont directement relâchés dans l'environnement, [polluant nos sols, rivières et océans](#). Étant non-recyclables, le reste de ces déchets est soit incinéré, soit enterré ou [mis en décharge](#).

Comme le montre notre graphique, les principaux contributeurs à la production de ces déchets sont les géants de la pétrochimie qui synthétisent les polymères dédiés à la fabrication de ces [matières plastiques](#). ExxonMobil arrive en tête de ce triste classement : le groupe pétrolier américain est à l'origine de près de 6 millions de tonnes de déchets plastiques à usage unique chaque année. Il est suivi par Dow et Sinopec avec respectivement 5,6 millions et 5,3 millions de tonnes générées. La compagnie pétrolière française [Total](#) figure elle aussi parmi des vingt entreprises contribuant le plus à la production de ces déchets dans le monde, soit près de 2 millions de tonnes.

De tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Avignon : derniers jours pour vos propositions en faveur du climat

Ecrit par le 26 novembre 2024



Afin de concrétiser les engagements nationaux pris lors de la Cop 21 pour limiter le réchauffement climatique, la ville d'Avignon inscrit dans une démarche volontaire un 'Plan climat' au niveau local pour les années à venir. La population est ainsi invitée à participer de façon active à ce dispositif participatif.

Un plan climat, pour quoi faire ?

80 % des émissions de gaz à effet de serre produits par l'activité des territoires urbains constituent la plus importante source de réchauffement climatique et de pollution de l'air. Localement, les villes peuvent agir pour réduire le dérèglement climatique : Avignon poursuit ses efforts en matière de rénovation des bâtiments (mais aussi en impulsant des cours d'écoles végétalisées et en créant l'[école Joly](#) Jean exemplaire), de production d'énergie locale (pose de panneaux photovoltaïques), de développement de la filière bois et de l'agriculture (marchés locaux de producteurs), la mise en place d'autres coulées vertes. Notons également la réalisation des 'Budgets participatifs' (plus de la moitié des projets soumis par les habitants relèvent du développement durable), la mise en place d'un '[atlas de la biodiversité](#)' communale, les appels à projets d'économie sociale et solidaire, l'usage de la [monnaie locale la Roue](#), une [charte éco-festival](#).

Écrit par le 26 novembre 2024

Vous avez la parole

La Ville implique les habitants et les instances participatives dans une concertation citoyenne, mais aussi les associations, les entreprises, les acteurs sociaux et économiques. Jusqu'à fin mai : une plateforme de concertation citoyenne en ligne est ouverte sur le site avignon.fr, comprenant un questionnaire et une boîte à idées. De juin à fin août : les réponses seront analysées et des fiches actions destinées à nourrir le 'Plan climat' seront élaborées. A partir de septembre : une phase de concertation autour d'ateliers thématiques concernera les instances citoyennes, conseils de quartier, conseils de la vie associative et Conseil municipal des enfants. En novembre/décembre : le 'Plan climat' fera l'objet d'une présentation au conseil municipal.

Quelques dispositifs 'verts'

Depuis 6 ans, la mobilisation de la Ville en faveur de l'environnement et du climat s'est concrétisée au travers d'un éventail d'actions. Campagne de mesure de la qualité de l'air dans les crèches et établissements scolaires, rénovation énergétique de bâtiments publics, déploiement des modes de déplacements doux, plantation d'arbres, développement de jardins partagés, pour ne citer que celles-ci.

Le centre-ville a également fait l'objet d'un processus de réflexion afin de réconcilier la nature et la ville : apaisement du centre-ville et de la ceinture verte, charte de l'Arbre en partenariat avec l'[Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). En intra-muros, la logistique urbaine est au cœur des enjeux puisqu'il s'agit de favoriser les livraisons propres (véhicule écologique, stratégie du dernier kilomètre, livraison exemplaires).

Depuis décembre 2019, la Ville travaille avec les collectivités du nord des Bouches- du-Rhône à un apaisement concerté des circulations de poids lourds. Des mesures vont être prises telles que le déclasserement du réseau 'Route à grande circulation' (RGC) de la rocade, des avenues de Tarascon et de l'Amandier et de la route des bords du Rhône. Les services de l'État vont également être saisis afin d'émettre un arrêté limitant la circulation des poids lourds durant les heures où le trafic est le plus dense (sorties d'école, de bureaux...).

L.M

AMV : Enedis et les maires de Vaucluse main dans la main

Ecrit par le 26 novembre 2024



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de partenariat afin de « renforcer les relations de proximité tout en œuvrant ensemble en faveur de la transition écologique ».

Pour Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité dans le département, cette collaboration vise à poursuivre sa démarche d'accompagnement des territoires.

« Chaque commune du Vaucluse continuera d'être accompagnée par un Interlocuteur dédié d'Enedis, ayant un rôle de facilitateur et qui transmettra conseils et propositions de services adaptés aux collectivités, [explique Sébastien Quiminal, nouveau directeur d'Enedis Vaucluse](#). Enedis assurera également l'information des élus via l'AMV autour du réseau public de distribution d'électricité et de son modèle concessif. Plus spécifiquement, les informations pourront porter sur la mobilité électrique, les offres pour les collectivités ou les canaux numériques mis à disposition par Enedis. »

Le quotidien des communes

« Enedis c'est le quotidien des communes et des élus comme avec 'le correspondant tempête', complète Jean-François Lovisolo co-président de l'AMV. Cela permet ainsi de réagir quelle que soit la taille de la

Écrit par le 26 novembre 2024

commune. L'AMV reste très attachée à ce traitement équitables.

« Nous œuvrons pour une relation de proximité avec les élus et s'attache à améliorer en permanence le service rendu aux collectivités et à leurs administrés », confirme le directeur d'Enedis Vaucluse qui apporte par ailleurs un soutien financier l'Association des maires de Vaucluse.

Partage d'expérience et des compétences

Cette convention va donc permettre aux adhérents de l'AMV de disposer de l'accompagnement d'Enedis en matière de savoir-faire environnemental.

« Nous nous engageons au plus près des territoires pour accompagner les transformations comportementales et environnementales en France et proposer des solutions adaptées aux attentes de chacun pour accélérer la transition écologique », rappelle Sébastien Quiminal.

A ce titre, Enedis dispose ainsi d'une grande expérience en matière d'aléa climatique, de mobilité avec les bornes de recharge ainsi que d'utilisation d'une flotte de véhicule électrique. « Nous avons développé une vraie compétence en la matière puisque nous disposons de la 2^e flotte de France après la Poste » rappelle le directeur d'Enedis Vaucluse.

« Nous envisageons d'ailleurs prochainement des formations des élus sur ces thématiques », annonce Jean-François Lovisolo.

Agriculture : un crédit d'impôt pour sortir du glyphosate

Ecrit par le 26 novembre 2024



La Commission européenne vient d'accepter la proposition du Gouvernement de mettre en place un crédit 'sortie du glyphosate' dès 2021 pour les agriculteurs français. Ce régime d'aide spécifique annoncé en décembre doit donc permettre d'accompagner durablement les exploitations qui renoncent volontairement au glyphosate.

Jusqu'à 2 500€

Introduite par l'article 140 de la loi de finances pour 2021, cette mesure octroie un crédit d'impôt d'un montant forfaitaire de 2 500€ pour les exploitations agricoles qui renoncent à utiliser du glyphosate en 2021. Elle s'applique aux secteurs des grandes cultures, de l'arboriculture et de la viticulture, ainsi que les exploitations d'élevage qui présentent un atelier significatif d'au moins un de ces secteurs de production végétale.

Le dispositif vient compléter les crédits d'impôt prévus pour l'agriculture biologique et la certification HVE (Haute valeur environnementale) avec lesquels il ne peut cependant pas se cumuler.

Faciliter la transition agroécologique

« Avec cette dernière approbation par la Commission européenne, le crédit d'impôt sortie du glyphosate est définitivement acté et opérationnel. Je me félicite de la mise en place rapide de ce dispositif simple permettant d'accompagner la transition agroécologique. J'invite donc tous les agriculteurs qui le peuvent

à s'en saisir », explique Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Sécheresse : le préfet de Vaucluse classe le département en vigilance



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient de décider de placer l'ensemble du département en situation de Vigilance. Une mesure prise après consultation du comité départemental 'Sécheresse' afin de réduire la consommation d'eau en Vaucluse.

« Pour le département de Vaucluse, les pluies affichent sur les 7 derniers mois un déficit de près de 40%, explique la préfecture. Cette situation a été aggravée par l'absence d'épisode méditerranéen à l'automne

Écrit par le 26 novembre 2024

et plus récemment, par un mois de mars exceptionnellement sec avec seulement 6 mm de pluie en moyenne. Malgré les impacts positifs des dernières pluies sur l'humidité des sols et le débit des cours d'eau, la situation reste préoccupante sur l'ensemble du département. »

En conséquence, il est désormais demandé aux usagers vauclusiens de :

- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs...),
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- organiser la gestion du remplissage des piscines, pour éviter de déstabiliser le fonctionnement des réseaux d'eau potable,
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts et mettre en place des systèmes de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage,
- adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,
- anticiper les éventuelles restrictions à venir.

« Les maires peuvent par ailleurs prendre, par arrêté municipal, des mesures de restriction plus contraignantes et adaptées à la situation locale, en fonction de la gestion de leur réseau d'eau potable », poursuit la préfecture qui, en cas d'aggravation de la situation, pourrait être amenée à prendre de nouvelles mesures de restriction et de limitation des usages de l'eau.